

Réglementation technique pour l'utilisation de revêtements de sol pour étables en Allemagne (DIN) et au niveau international (ISO)

Les revêtements de sol élastiques sont utilisés dans l'élevage d'animaux de rente de différentes manières. Ils se distinguent entre autres par leur structure, leur souplesse et leur champ d'application. Un groupe d'experts dans le Comité de normalisation DIN « Tapis en élastomère » s'est penché sur la définition de règles techniques dans ce domaine. L'objectif : des normes uniformes et obligatoires pour des produits de haute qualité et respectueux de l'animal.



Le sol de l'étable est l'équipement d'étable le plus utilisé

Dans l'élevage bovin, le sol de l'étable est le seul équipement d'étable utilisé par les animaux 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Les revêtements de sol d'étable élastiques de bonne qualité favorisent la santé des animaux et le bien-être (santé des articulations, santé des onglons, comportement naturel des animaux, etc.). Cela renforce la pertinence de la réglementation technique pour les tapis d'étable élastiques.

Absence de définition technique de « tapis de confort » ou « souple, élastiquement déformable »

Il manquait jusqu'à présent, tant dans les programmes de subventions que dans les ordonnances légalement contraignantes pour les agriculteurs, des règles et des formulations techniques. Ainsi, le programme fédéral de promotion des investissements agricoles AFP (Agrarinvestitionsförderprogramm) en Allemagne pour l'élevage de bovins laitiers ne précise pas le terme « tapis de confort ». De même, dans la nouvelle version de l'ordonnance sur la protection des animaux - élevage d'animaux de rente (Tierschutz-Nutztierhaltungsverordnung) prescrit pour les veaux un support « souple ou élastiquement déformable ». La souplesse et l'élasticité ne sont pas définies plus précisément.

Normes DIN 3762 et 3763 pour plus de bien-être animal et de protection des consommateurs – déjà reconnues au niveau international

Concrètement, deux normes DIN concernent l'utilisation de tapis d'étable élastiques dans les aires d'exercice et de couchage des veaux, des bovins d'engraissement et des vaches laitières. La norme DIN 3763 définit des exigences claires en matière de caractéristiques respectueuses de l'animal. Il existe une classification de la souplesse en classes, et des exigences minimales sont définies pour l'adhérence ou la résistance aux acides, par exemple. La norme DIN 3763 est déjà reconnue au niveau international : de nombreux contenus ont été repris dans la « norme ISO 22941 Rubber sheets for livestock-specification ». La norme DIN 3762 sert à protéger les animaux et les consommateurs des substances chimiques nocives (HAP). Il serait logique que les normes soient également appliquées dans les ordonnances et les programmes de subventions. Les éleveurs pourraient ainsi s'orienter vers des normes uniformes et contraignantes lors d'investissements et se rassurer ainsi par rapport aux réglementations.

